

SYNDICAT DES EAUX DE SAMER ET ENVIRONS

REUNION DU COMITE SYNDICAL du mardi 15 février 2022 à 20H30

Le conseil Syndical s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, mardi 15 février 2022 à 20H30 sous la présidence de Monsieur Luc VAN ROEKEGHEM, Président du SESE.

ETAIENT Présents : MM. HERDUIN, BAILLIEU, FOLY, FOURNIER, PAQUES Dominique, DUMONT, BAILLY, Mmes BEAUSSE, CHATILLON, MM. BALLY, NAUDET, VAN ROEKEGHEM, PAQUES Didier, FORESTIER, LOUCHET, GRANDERIE et HOLUIGUE.

membres titulaires,

Etaient absents excusés : Mrs DOUCHAIN (suppléé par JM MARTEL), LOUVET, FLAHAUT et Mme ROGEZ

18 présents

Après l'appel nominal, il est procédé à la désignation du secrétaire de séance. Mme Maryse BEAUSSE qui accepte, est élue à ce poste par 18 voix.

Le compte rendu de la réunion du 15 décembre 2021 est adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

EAU POTABLE- DEFENSE INCENDIE

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- DEMANDE une modification du Plan Concerté pour l'Eau avec l'Agence de l'Eau pour 2022-2024 pour les opérations suivantes :
 - a) 2022 : pose de 2 débitmètres à Samer pour 20 000€ HT
 - renouvellement de canalisations sur Samer pour 100 000€
 - b) 2023 : Interconnexion entre les captages de Tingry et du Molinet à Samer pour 325 675€ HT
 - renouvellement de canalisations sur Samer pour 100 000€
 - c) 2024 : interconnexion mutuelle entre Questrecques et Wirwignes du Syndicat de la Région de Colembert pour 259 000€ HT
 - renouvellement de canalisations sur Samer pour 100 000€

Le comité SOLLICITE les subventions correspondantes à l'Agence de l'Eau.

- AUTORISE le Président à signer une convention d'honoraires avec le bureau d'études V2R à Saint Martin, pour l'étude et le suivi des travaux d'interconnexion entre les captages de Tingry et du Molinet à Samer, située entre la Rue de la Mairie à Tingry et le Panehem à Samer, suite à la phase 5 de l'étude diagnostique des réseaux d'eau potable, dans le but de sécurisation de la ressource en eau compte-tenu de phénomènes d'étiage déjà connus précédemment en périodes de sécheresse. Cette proposition s'élève à 19 214,83 € HT.

Le comité donne un accord pour lancer dans un 1^{er} temps, l'avant-projet pour 4 803,71€ HT. afin de constituer un dossier auprès de l'Agence de l'Eau.

BUDGET

Le Comité Syndical à l'unanimité :

a) A ETUDIE ET VOTE le compte de gestion 2021 du Receveur du SESE qui, ne tenant pas compte des restes à réaliser, présente les mêmes résultats que le compte administratif.

b) A ETUDIE ET VOTE sous la présidence de Mr Pascal BALLY, Vice-Président, (Mr VAN ROEKEGHEM, en sa qualité de Président, ne prend pas part au vote) le compte administratif 2021 qui présente un excédent d'exploitation de 328 796,52€ et un déficit d'investissement de 74 581,13€ qui, compte tenu des restes à réaliser, présente un déficit de 151 544,33€. L'excédent global 2021 s'élève à 177 252,19 €.

Des félicitations sont adressées au Président pour sa bonne et saine gestion des deniers du Syndicat.

c) A AFFECTE l'excédent d'exploitation 2021 de 328 796,52€ affecté pour 151 544,33€ en réserve d'investissement et le reste de 177 252,19€ reporté en excédent d'exploitation pour 2022.

d) A ETUDIE ET VOTE le budget primitif 2022 équilibré en section d'exploitation à 482 002,19€ et en section d'investissement à 770 360,59€ reprenant notamment une étude d'interconnexion des captages de Tingry-Samer, la pose de 2 débitmètres à Samer, la pose d'aimants antitartre au captage de Tingry, le programme d'incendie de 2022 et une provision pour le programme de renouvellement de canalisations en 2023.

INFORMATIONS DIVERSES

Le Président donne quelques informations sur :

- Avancement de l'étude diagnostique de nos réseaux :
 - Résumé de la phase 5 – ressources en eau -
 - Présentation de la dernière Phase 6, prévue le vendredi 25 février 2022 à 10H.00 : propositions de solutions – chiffrages – modélisation – plans

- Renégociation de l'emprunt de 300 000€ à 2,07% avec un capital restant dû de 222 519,03€ au 25/06/2022 mais qui présenterait une pénalité dissuasive de 25 031,23€.

- Point sur l'activité du SESE :
 - * Réunion à la Communauté d'Agglomération du Boulonnais le 13/01/2022 sur le captage des eaux de surface de Carly, qui a rappelé notamment le contrôle obligatoire des installations d'assainissement autonome sur cette aire de captage des eaux.
 - * Réunion avec la CCDS le 24/01/2022, sur le thème de l'eau et le transfert de compétences envisagé au 01/01/2026 selon la loi actuelle.
 - * Rencontre en mairie de Nesles le 31/01/2022 pour un projet de mutualisation d'une citerne incendie sur Pelincthun à Verlincthun.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H.10.

La secrétaire de séance,

Maryse BEAUSSE.